



Grand Port Maritime de Marseille - Fos

CONTRIBUTION PROJET DEOS

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans ce document sont confidentielles, privilégiées et uniquement destinées à l'information du destinataire et ne peuvent être utilisées, publiées ou redistribuées sans l'accord écrit préalable des membres de BlueFloat Energy.

Vous ne pouvez pas copier ou utiliser ces données et informations sauf si BlueFloat Energy l'autorise expressément par écrit. BlueFloat Energy n'engage pas sa responsabilité quant à l'utilisation de ces données et informations, sauf si cela est spécifié dans un accord écrit que vous avez conclu avec BlueFloat Energy pour la transmission de ces données et informations.

BlueFloat Energy, ses filiales, ses directeurs, ses employés et ses agents ne peuvent être tenus responsables de l'utilisation et de la confiance accordée aux opinions, estimations, prévisions et conclusions contenues dans ces documents.

BlueFloat Energy (BFE), implanté à Marseille dont le siège est à Madrid, porte actuellement plus de 34 GW de projets éoliens en mer en développement, dont une grande majorité sont flottants, souhaite exprimer son intérêt pour le projet DEOS porté par le Grand Port Maritime de Marseille - Fos.

La future installation portuaire présente un fort intérêt pour des projets d'éoliennes en mer flottantes (FOW) dans la région pan-méditerranéenne.

Bien que l'intérêt de BFE soit fortement lié à un projet donné et que les exigences portuaires varient d'un projet à l'autre, **BFE est désireux de promouvoir le développement d'une installation portuaire dans le Grand Port Maritime de Marseille - Fos pour la fabrication de flotteurs en béton.**

Voici les synergies et les raisons pour lesquelles BFE soutient cette initiative :

- **Contribution à la résilience** : Cette mesure est conforme à la législation de l'UE visant à établir des mesures pour renforcer l'écosystème européen de fabrication de technologies net-zéro.
- **Réduction de l'empreinte carbone** : Les flotteurs en béton offrent la possibilité de réduire considérablement les émissions de carbone par rapport aux flotteurs traditionnels en acier.
- **Contenu local** : la fabrication de flotteurs en béton contribue à la croissance des industries, des économies ainsi que d'emploi locaux.
- **Exigences plus complexes en termes de spécifications** : L'adaptation du port aux flotteurs en béton répond non seulement aux besoins actuels, mais offre également une certaine souplesse en vue d'une éventuelle utilisation future avec des flotteurs en acier.

Après avoir analysé les **caractéristiques techniques décrites dans le dossier de concertation**, BFE conclut qu'elles **correspondent bien aux exigences globales d'une installation portuaire destinée à soutenir l'installation de 25 éoliennes en mer flottantes (FOWT) par an**. BFE fait la distinction entre les tâches critiques et non critiques, en reconnaissant que les améliorations non critiques, telles que le stationnement, les fondations, l'amélioration des voies de circulation, etc. peuvent être mises en œuvre après la décision finale d'investissement (FID) et avant le début de la construction.

Au vu des projets en cours de développement dans le bassin Méditerranéen, nous estimons compatibles la date de livraison de l'installation à la fin 2028.

La production de flotteurs en béton nécessite un approvisionnement régulier en granulats, en ciment, en armatures métalliques, en béton précontraint et en composants auxiliaires en acier. Les carrières locales sont en mesure de répondre à la demande de granulats, ce qui garantit une chaîne d'approvisionnement continue et fiable. Cela permet non seulement de réduire les coûts de transport et leurs émissions, mais aussi de soutenir la croissance économique locale et la création d'emplois. De même, les cimenteries locales de LafargeHolcim, telles que La Malle à Bouc-Bel-Air et Le Teil à Viviers, pourraient fournir le ciment nécessaire, en tirant parti de leur proximité pour réduire les distances de transport et l'impact sur l'environnement tout en stimulant l'économie régionale.

Les fournisseurs régionaux et nationaux d'armatures métalliques et de béton précontraint garantissent la disponibilité de matériaux de haute qualité sans les complexités de la logistique internationale. Cela permet de soutenir les entreprises locales, de stimuler l'industrie sidérurgique régionale et de contribuer à la création d'emplois et à la stabilité économique. En outre, la proximité d'Eiffage Metal pour la production de composants auxiliaires en acier pourrait améliorer l'efficacité du projet.

Dans l'ensemble, l'utilisation de fournisseurs locaux et régionaux pour les matériaux essentiels à la production de flotteurs en béton génère des synergies importantes et des avantages locaux. Ceux-ci comprennent la réduction des coûts et de l'impact sur l'environnement, des chaînes d'approvisionnement fiables et une activité économique accrue dans la région. Cette approche ne soutient pas seulement le développement des communautés et la création d'emplois, mais apporte également une valeur ajoutée grâce à l'amélioration de l'efficacité du projet et au renforcement des industries régionales.

Au vu de l'importance de ce projet pour l'ensemble de la filière éolienne française et eu égard au positionnement stratégique au bord de la Méditerranée, région propice au développement de l'éolien flottant, du Grand Port Maritime de Marseille – Fos, BlueFloat Energy confirme son intérêt pour le projet DEOS et reste bien évidemment à la disposition du maître d'ouvrage pour lui fournir toutes informations supplémentaires qu'il jugera utiles.

Au besoin, vous pouvez contacter Nicolas Boutin, Senior Business Project Manager chez BlueFloat Energy et rattaché au bureau de Marseille : nboutin@bluefloat.com ou au +33 7 69 68 14 72.